



ISOLATION DES TUYAUX

Eviter les pertes de chaleur des tuyaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire passant dans les pièces non chauffées (caves, etc.)

Coup de pouce :

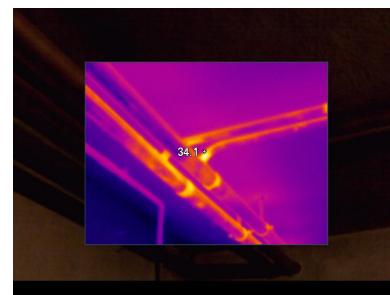
✓ À l'économie d'énergie

Lien avec l'action 29 de l'Agenda 21 local :
Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux d'éco-construction.

Lien avec l'action 44 de l'Agenda 21 local :
Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie.



Constat :

Dans une habitation classique, les pertes de chaleur sont nombreuses et génèrent des factures énergétiques élevées. Avant même d'envisager de grands investissements pour améliorer l'isolation du toit et des murs de la maison, il est tout à fait possible de réaliser de petits investissements, tout aussi nécessaires. Ainsi, pour éviter les déperditions de chaleur au niveau des tuyauteries transportant de l'eau chaude (pour les sanitaires et les radiateurs), il est utile **d'isoler les tuyaux** lorsqu'ils passent dans des pièces **non chauffées** comme les caves, cages d'escalier...



Conseils :

Isoler les tuyaux en les entourant de matières isolantes, disponibles dans les magasins de bricolage. Il faut savoir que plus le coefficient de conductivité thermique (λ) est élevé, plus le matériau est conducteur de chaleur. Plus elle est faible, plus le produit est isolant. Les mousses de polyéthylène sont donc plus isolantes que les laines minérales mais leur écobilan est défavorable, principalement en raison de leurs origines pétrochimiques et leur incapacité à se dégrader sans atteinte à l'environnement. Notons cependant qu'il faut être vigilant lors du placement des laines minérales et suivre les instructions du fabricant car elles produisent des poussières agressives pour la peau, les voies respiratoires et les muqueuses.

Mousses de polyéthylène (PE) extrudé à cellules fermées (coefficient de conductivité thermique $\lambda=0,04$ W/m ² K)	Laines minérales (coefficient de conductivité thermique $\lambda=0,045$ W/m ² K)
	





Info-Fiches : Économie d'Énergie

Saviez-vous que ?

Cette petite installation va permettre d'éviter la perte équivalente à une lampe de 60 W allumée 24h/24h par mètre de tuyau et d'économiser jusqu'à une dizaine d'euros/an et par mètre de tuyau !

Envie d'aller plus loin ?

- Bruxelles Environnement-IBGE, *Ma maison au quotidien : 100 conseils pour mieux vivre chez soi en respectant l'environnement*, 2007, disponible sur www.ibgebim.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, *100 conseils pour économiser de l'énergie*, 2010, disponible sur www.ibgebim.be
- Commune d'Uccle, *Les fiches-actions de l'Agenda 21 Local*, disponibles sur www.uccle.be

Des questions ?

Adressez-vous sans hésiter au **Guichet Energie** de la Commune d'Uccle :

Adresse postale : Place Jean Vander Elst, 29

Adresse des bureaux : Rue Auguste Danse, 27

02/348.65.31

guichetenergie@uccle.be

Sources :

- Bruxelles Environnement-IBGE, *15 gestes pour économiser de l'argent et de l'énergie*, 2009, disponible sur www.ibgebim.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, « Réguler efficacement l'installation de chauffage », in *Guide pratique pour la construction et la rénovation durable de petits bâtiments*, disponible sur www.ibgebim.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, « Isolation thermique : choisis des matériaux sains et écologiques », in *Guide pratique pour la construction et la rénovation durable de petits bâtiments*, disponible sur www.ibgebim.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, « Matériaux d'isolation acoustique : choisis des matériaux sains, avec un écobilan favorable », in *Guide pratique pour la construction et la rénovation durable de petits bâtiments*, disponible sur www.ibgebim.be
- Renovas ASBL, *Fiche n°7 : isolation des tuyaux*, disponible sur www.renovas.be

